

## Plan de Travail Annuel

### Programme d'appui à la statistique et à la planification

**Pays : Djibouti**

**Résultat(s) de l'UNDAF :**

D'ici à 2012, tous les acteurs élaborent et mettent en œuvre de manière participative et transparente des politiques de développement

**Résultat(s) attendu(s) du CP**

*(Lié(s) à l'intervention et extraits du CP/AP)*

Les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques de développement sont fonctionnels et efficaces.

**Produit(s) attendu(s) du CP**

*(Lié(s) à l'intervention et extraits du CP/AP)*

- Système national statistique renforcé et mieux coordonné

- Meilleur suivi et évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté et des OMD

**Partenaire de réalisation :**

Ministère de l'Économie, des Finances, de la Planification, chargé de la Privatisation (MEFPP)

**Autres partenaires**

UNDESA

Le PNUD contribue à l'amélioration du fonctionnement du Système Statistique National et de la planification afin d'assurer un suivi effectif de la mise en œuvre de l'INDS et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'appui à la statistique portera essentiellement sur la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique et la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), notamment des appuis-conseils au travers d'une assistance technique à la DISED, l'appui à la réalisation du recensement et d'autres travaux statistiques requis et l'organisation des séances de formation pour le renforcement des capacités de la DISED et des directions de statistiques au sein des départements sectoriels.

L'appui à la planification porte essentiellement sur le renforcement de la fonction de planification/prévision de la Direction de l'Économie, notamment pour permettre la publication des notes de conjoncture et la réalisation des études sectorielles.



Période couverte par le Programme : 2008-2012  
Composante du Programme : Gouvernance  
Titre de l'intervention : Appui conseils  
Durée : 12 mois  
Award : 00049585

Budget estimatif sur une base de 12 mois \$100.000

Ressources allouées : \$100.000

- Gouvernement (p.m) \_\_\_\_\_
- Budget ordinaire \_\_\_\_\_
- Autres sources
  - Donateur PNUD \_\_\_\_\_
  - Donateur \_\_\_\_\_
  - Donateur \_\_\_\_\_

Partie du budget non financée : \_\_\_\_\_

Nom	Signature	Date
S.E. Ali Farah Assoweh Ministre de l'Économie, des Finances, de la Planification, chargé de la Privatisation		13 MAR 2008
Sunil Saigal Représentant Résident du PNUD		13 MAR 2008



## **1. Résumé**

Le PNUD contribue à l'amélioration du fonctionnement du Système Statistique National et de la planification afin d'assurer un suivi effectif de la mise en œuvre de l'INDS et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'appui à la statistique portera essentiellement sur la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique et la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), notamment des appuis-conseils au travers d'une assistance technique à la DISED, l'appui à la réalisation du recensement et d'autres travaux statistiques requis et l'organisation des séances de formation pour le renforcement des capacités de la DISED et des directions de statistiques au sein des départements sectoriels.

L'appui à la planification porte essentiellement sur le renforcement de la fonction de planification/prévision de la Direction de l'Economie, notamment pour permettre la publication des notes de conjoncture et la réalisation des études sectorielles.

## **2. Bénéficiaires du projet**

Les bénéficiaires du projet seront la Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques et la Direction de l'Economie du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation, ainsi que des départements statistiques au sein des ministères sectoriels. La population en général et les utilisateurs des données statistiques et des études économiques en particulier, dont les partenaires au développement, en seront les bénéficiaires secondaires indirects.

## **3. Arrangements de gestion**

Le partenaire de mise en œuvre de ce projet d'une durée d'une année mais extensible si les conditions l'exigent, est le Ministère de l'Economie, des Finances, de la Planification et de la Privatisation.

Les activités opérationnelles seront coordonnées par le Directeur de la Statistique et des Etudes Démographiques (composante de l'appui à la statistique) et la Directrice de l'Economie (composante d'appui à la planification). Ces deux directeurs assumeront la responsabilité de la gestion journalière du projet. Ils s'assureront que les résultats spécifiés dans le Plan de Travail soient atteints selon les standards et normes de qualité exigés dans les délais et coûts fixés au départ. Ils seront assistés par un coordinateur du projet/expert statisticien qui sera recruté.

Le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA) qui a déjà assuré, notamment, le suivi du Programme de la Lutte contre la Pauvreté et plus particulièrement le volet de l'appui à la statistique, sera une agence de coopération. A ce titre, elle fournira l'expertise internationale et assurera des missions de suivi technique. Durant ces missions de suivi, UNDESA préparera, à l'attention du PNUD et du Gouvernement, des notes sur la pertinence des plans de travail et la mise en œuvre des activités afin d'attirer l'attention des différentes parties sur les conditions d'exécution, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus.

En attendant la mise en place de l'approche harmonisation des transferts de fonds ( HACT) prévue fin mars 2008 qui se concrétisera par une évaluation des institutions partenaires permettant d'apprécier les risques liés aux remises d'espèces, le PNUD fournira les services d'appui suivants :

- identification du personnel à affecter au programme ou projet et/ou assistance pour le recrutement ;
- paiement direct et préparation de rapports financiers ;
- définition et facilitation des activités de formation ;

- achat de biens et services; et
- accès aux systèmes mondiaux d'information gérés par le PNUD, au réseau des bureaux de pays du PNUD et aux systèmes spécialisés contenant des données sur les opérations, y compris des listes de consultants et de prestataires de services de développement.

Le coût des services d'appui, calculé sur la base du tarif universel du PNUD pour le recouvrement des coûts sera imputé sur les lignes budgétaires concernées. En relation avec le projet, les coûts effectifs de communications, de bureautique et des missions de suivi du PNUD seront imputés directement par le PNUD sur les lignes budgétaires prévues à cet effet.

#### 4. Suivi et évaluation

Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet un audit est organisé à la fin de chaque année civile en collaboration avec la DISED et la Direction de l'Economie.

La référence principale en matière de suivi et d'évaluation sera le cadre défini dans le CPAP. Toutefois, il y a lieu de préciser qu'un comité du projet sera mis en place. Le comité représente le groupe responsable des décisions lorsque des questions d'orientation importantes, notamment le plan de travail, les révisions du projet et l'évaluation de l'état d'avancement, sont débattus. Il comprendra l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires. Il comporte trois fonctions essentielles qui sont les suivantes:

- *l'exécutif*, pour présider le groupe. Ce rôle sera assumé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation;
- *les principaux fournisseurs*, pour fournir des directives en ce qui concerne la faisabilité technique du projet. Ce rôle sera assumé par le Représentant Résident Adjoint du PNUD;
- *les principaux bénéficiaires*, pour assurer la réalisation des objectifs du projet du point de vue des bénéficiaires du projet. Ce rôle sera assuré par
  - o un(e) représentant(e) de la Primature, la Primature étant en charge du suivi de la mise en œuvre de l'Initiative Nationale pour le Développement Social ;
  - o un(e) représentant(e) de l'Université de Djibouti ; ainsi que
  - o un(e) représentant(e) de l'Agence Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ANEFIP), l'Université et l'ANEFIP étant utilisateurs et producteurs de données statistiques et des études économiques

Les décisions finales du comité du projet doivent être en accord avec les règlements, règles, politiques et procédures du PNUD. Les examens de garantie du projet par ce comité sont effectués à des points de décisions déterminés pendant la durée du projet ou lorsque le comité les juge nécessaires. Les directeurs du projet consulteront ce groupe pour les décisions lors du dépassement des tolérances du projet.

Le rôle de la garantie du projet est du ressort de chaque membre du comité du projet, mais ce rôle sera délégué à un(e) Chargé(e) de Programme du PNUD. Cette personne appuiera le comité en assurant des tâches relatives au suivi du projet.

Les directeurs du projet seront en charge de préparer un rapport trimestriel d'état d'avancement des activités du projet et de son état financier. Ce rapport mettra en évidence les produits réalisés pour la période concernée, les difficultés rencontrées ainsi que les solutions proposées. Il devra également élaborer un rapport annuel analytique de synthèse dressant un bilan détaillé des résultats du projet, ainsi qu'un rapport final au moins deux mois avant l'achèvement du projet.

Une mission indépendante d'évaluation finale sera organisée afin d'évaluer les réalisations du projet et tirées des leçons apprises de la mise en œuvre du projet.

Un Plan de Communication et de Suivi sera établi par les directeurs du projet et soumis pour approbation au comité du projet. Le plan déterminera quelles activités et produits seront suivis et évalués, par qui et quand. Le plan spécifiera les types de communication (tels que la diffusion des rapports, des réunions de restitution etc.). Egalement, un journal de problèmes et un journal de risques seront créés et tenus à jour par les Directeurs du projet ou leurs délégués.

## **5. Apports du Gouvernement**

Le Ministère de l'Economie, des Finances, de la Planification et de la Privatisation mobilisera le personnel et les moyens nécessaires à la réussite des objectifs du projet :

- (i) Il désignera, la Directrice de l'Economie et le Directeur de la DISED comme responsables du projet ayant l'autorité nécessaire pour impulser, coordonner, mettre en œuvre et suivre les activités du projet et pour prendre et faire prendre à temps les décisions requises pour le bon déroulement du projet.
- (ii) Il fournira des locaux adéquats et équipés (mobiliers et climatisation) pour les membres de l'équipe de projet.
- (iii) Il mettra à la disposition de l'expert statisticien et du VNU les moyens de transport nécessaires à l'exercice de leur fonction.
- (iv) Pour les formations prévues dans le cadre du projet, il mettra à la disposition une salle convenablement équipée et assurera le transport des participants et des formateurs.

## **6. Apports du PNUD**

L'assistance du PNUD comprend une composante d'appui à la statistique et une composante d'appui à la planification.

L'appui à la statistique comprendra trois modalités d'assistance :

- (i) Un expert national ou local statisticien pour un appui technique à la DISED incluant la mise en œuvre de la SNDS ; la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et la réalisation des enquêtes statistiques pour le suivi de la mise en œuvre de l'INDS et la réalisation des OMD. L'expert statisticien assumera également le rôle de coordinateur du projet et assistera ainsi les deux directeurs dans l'élaboration des rapports d'état d'avancement et d'autres tâches liées à la gestion du projet;
- (ii) Un appui à la formation des techniciens des départements de statistiques au sein des ministères sectoriels aux techniques de collecte et à l'introduction à l'analyse statistique;
- (iii) La fourniture d'équipements informatique et bureautique et la reproduction des documents clés pour la mise en œuvre de la SNDS.

L'appui à la planification/prévision comprendra trois modalités d'assistance :

- (i) Un VNU macro-économique pour un appui à la fonction de la planification/prévision de la Direction de l'Economie, notamment par un appui au lancement de la publication des notes de conjoncture et la réalisation des études sectorielles.
- (ii) Organisation des réunions d'information, facilitées par le VNU, pour le renforcement des capacités du personnel de la Direction de l'Economie et la formation sur le tas.
- (iii) La fourniture d'équipements informatique et bureautique nécessaire pour le bon déroulement de la mission du VNU.

**Plan de travail annuel**  
Programme d'appui à la statistique et à la planification

Année 2008

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&amp;E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP évoqués</i>	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
		1erT	2eT	3eT	4eT		Source des fonds	Description dans le budget	Montant (USD)
<b>Composante appui à la statistique</b>									
Produits du CP attendus Système national statistique renforcé et mieux coordonné		X	X	X	X		PNUD	Consultant national	30 000
Meilleur suivi et évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté et des OMD				X	X		PNUD	Ateliers et formation	10 000
<b>Objectifs 2008</b> Contribuer à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique, notamment par le renforcement des capacités et l'appui à la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat		X	X	X	X		PNUD	Equipement et reproduction des documents	8 000
							PNUD	Divers	2 000
<b>Composante appui à la planification</b>									
Dispositif de planification renforcé							PNUD	Consultant international	40 000
Indicateurs Schéma Directeur de la Statistique adopté officiellement et loi statistique promulgué							PNUD	Ateliers et formation	4 000
Appui au Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé							PNUD	Equipement	3 000
Les techniciens de la DISED et des départements sectoriels formés dans la collecte et l'analyse statistique descriptive							PNUD	Divers	3 000
Nombre et qualité des notes de conjoncture et des études sectorielles publiées									
<b>TOTAL</b>									<b>100 000</b>

# Outil de suivi du Plan de travail annuel (AWP)

Année 2008

Composante du CP  
Partenaire de réalisation MEFPP

<b>PRODUITS DU CP ATTENDUS ET INDICATEURS, Y COMPRIS LES OBJECTIFS ANNUELS</b>	<b>ACTIVITÉS PLANIFIÉES</b> <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de suivi et évaluation, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	<b>DÉPENSES</b> <i>Dresser la liste des dépenses effectives pour chacune des activités achevées</i>	<b>RÉSULTATS DES ACTIVITÉS</b> <i>Pour chaque activité, énoncer ses résultats</i>	<b>PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES PRODUITS DU CP</b> En utilisant les données relatives aux cibles annuelles de chaque indicateur, énoncer le progrès effectué vers la réalisation des produits du CP. S'il y a lieu, faire des observations concernant les facteurs qui ont facilité et/ou contrarié l'obtention des résultats, à savoir notamment sur les points suivants : - Les risques et hypothèses identifiés dans le S&E du CP se sont-ils matérialisés ou de nouveaux risques ont-ils surgi? - Des facteurs internes, tels que le choix du moment où sont apparus les produits et activités, la qualité des produits et services, la coordination et/ou d'autres problèmes de gestion
Produits du CP attendus Système national statistique renforcé et mieux coordonné Meilleur suivi et évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté et des OMD Objectifs 2008 Contribuer à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique, notamment par le renforcement des capacités et l'appui à la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat Dispositif de planification renforcé Indicateurs Schéma Directeur de la Statistique adopté officiellement et loi statistique promulguée	<b>Composante appui à la statistique</b> Recrutement et mise à disposition d'un expert statisticien/ coordinateur du projet (rapports d'état d'avancement, réunions du comité du projet) Organisation des ateliers de formation (rapports de formation, rapports d'état d'avancement, réunions du comité du projet) Acquisition et mise à disposition des équipements et reproduction des documents (rapports d'état d'avancement, réunions du comité du projet) <b>Composante appui à la planification</b> Recrutement d'un VNU macro-économique (rapports d'état d'avancement, réunions du comité du projet) Organisation des réunions d'information (compte rendu des réunions d'information, rapports d'état d'avancement, réunions du comité du projet) Acquisition et mise à disposition des équipements (rapports d'état d'avancement, réunions du comité du projet)			

<p>Appui au Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé</p>	<p>Les techniciens de la DISED et des départements sectoriels formés dans la collecte et l'analyse statistique descriptive</p> <p>Nombre et qualité des notes de conjoncture et des études sectorielles publiées</p>						
--	--	--	--	--	--	--	--